



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Création d'emplois occasionnels dans le cadre du plan 'canicule'**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Direction Ressources Humaines****Création d'emplois occasionnels dans le cadre du plan 'canicule'**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Pour éviter que ne se reproduisent les évènements de l'été 2003, un plan national « canicule » a été élaboré par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.

Dans le cadre de ce plan, la ville de Niort apporte sa contribution sur deux volets :

\* un volet sensibilisation avec la mise en place d'actions de communication (numéro vert, document de recommandation... ) ;

\* un volet intervention : la ville compte se doter si nécessaire pour les mois de juillet et août de personnel qui serait amené, en lien avec les MCSP, à assister et à accompagner les personnes âgées de plus de 80 ans et les plus démunies, et qui serait chargé de coordonner les actions visant à faire face aux situations exceptionnelles.

A ce titre, il est proposé de créer 9 postes d'accompagnateurs (de veille sociale de proximité) ayant une formation médico-sociale pour les mois de juillet et août.

Ces emplois, créés sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade de rédacteur.

Les recrutements s'opéreront en tant que de besoin.

Les crédits sont inscrits au budget 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer les emplois occasionnels ci-dessus mentionnés.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
 L'Adjoint au Maire L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**